



7 - 13  
ans

*Séjour Printemps*

### CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74  
3 avenue de la plaine - BP 340  
74 008 Annecy  
Tél: 04.50.52.30.00  
ufoval@fol74.org

**En savoir plus :** [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

**Les indispensables :**

> **Fiche Sanitaire complétée et signée.**

## Canal du midi

### Péniche

**Centre de vacances Péniche**

**Réf. 074 014 001**

Bienvenue à bord ! Une aventure insolite, un séjour au fil de l'eau... Cette péniche traditionnelle accueille 24 marins d'eau douce pour une semaine de croisière sur le canal du Midi !

Au programme : activités sportives et ludiques (escalarbre, balade sur le plage, grands jeux, baignade en piscine, slackline, mölkky...), activités culturelles (visite de villes, villages, musées) et manuelles (initiation à la cuisine, land art, observation de la conduite de la péniche et des manoeuvres d'éclusage et d'amarrage, initiation aux noeuds marins...).

### Le Centre :

Cette péniche est une embarcation traditionnelle de 30 m de long par 5 m de large confortablement aménagée avec cuisine, sanitaires, grande salle, terrasse encastrée, pont supérieur, 4 compartiments cloisonnés avec lits superposés et 3 cabines à l'avant.

Le Canal du Midi relie les grandes régions du Languedoc, du littoral au Minervois. La péniche navigue à 6 km/heure, cela permet au groupe de découvrir le parcours merveilleux de ce canal créé il y a plus de 300 ans ! Les paysages, les ouvrages d'art, les écluses, les ponts canaux défilent, chaque instant est l'occasion d'une nouvelle découverte.



**Déroulement du séjour :** La péniche navigue à 6 km/h et permet de découvrir tout au long du séjour le parcours merveilleux de ce canal créé il y a plus de 300 ans. Les paysages, les ouvrages d'art, les écluses, les ponts canaux défilent. Ce séjour riche et diversifié alterne navigation et activités aquatiques, culturelles, sportives et ludiques variées.

La navigation et la vie itinérante sur une péniche sont un mode de vie à la fois original, nouveau, riche en découvertes mais aussi inhabituel, « hors du temps ». On se déplace au rythme du bateau, ce qui permet de découvrir le Canal du Midi et ses richesses en histoire, patrimoine, faune, flore... mais aussi et surtout de découvrir le bonheur de vivre ensemble à bord, dans un milieu autre où l'on apprend à partager. La vie collective est totale ce qui permet d'aborder le quotidien (activités, loisirs, repas, sommeil) d'une manière différente de ce que connaît l'enfant habituellement dans son milieu familial et scolaire.

**Navigation :** Pour devenir un vrai marin d'eau douce, une initiation au matelotage et aux nœuds marins s'impose. Et tout au long du séjour, les petits marins pourront observer la conduite de la péniche, les manœuvres d'éclusement et d'amarrage... Lorsque la péniche est à quai, le temps est consacré à la découverte ou aux activités.

**Accrobranche (1 séance) :** C'est au parc « Azimut Aventures » à Portiragnes-Plage que les enfants vont pouvoir vivre une demi-journée de folles sensations. Les encadrants du parc sont diplômés d'Etat. Chaque enfant est équipé d'un baudrier, d'une longe et de mousquetons. Au milieu des grands pins et platanes centenaires, les enfants ont à leur disposition pas moins de 17 parcours (accessibles en fonction de la taille de chacun), et 700 m de tyroliennes sur plus de 140 ateliers.

**Slackline (1 séance) :** Faire de la « slackline » consiste à marcher sur une sangle tendue entre 2 arbres, qui sont monnaie courante le long du canal. Les enfants se mettent en binôme pour y parvenir : un sur la « slack », l'autre au sol pour aider l'équilibriste avec la main ou l'épaule.

Lorsque l'équilibre est trouvé, plusieurs « figures » sont possibles : marcher en arrière, rester sur un pied, faire demi-tour... les plus agiles tenteront de faire un saut et d'atterrir sur la sangle ! L'activité est encadrée par l'équipe du séjour.

**Et aussi...** : En plus de tout cela, des grands jeux, du mölky mais aussi du sport, des jeux d'eau et des activités ludiques ou culturelles autour du canal agrémentent les journées. Et pour les cuisiniers en herbe, des ateliers de cuisine ludiques afin de confectionner de bons petits plats équilibrés, à base de produits locaux et bien évidemment des journées à thème viendront pimenter les activités quotidiennes. Et pour rafraîchir tout ce petit monde, de nombreuses baignades en mer, en piscine, en lac et en rivière sont bien entendu de mise ! Toutes les activités et visites sont

proposées aux enfants et sont réalisées selon leurs désirs et envies.

**Vivre ensemble avec citoyenneté :** La vie en collectivité, c'est apprendre à accepter l'autre dans ses différences. C'est aussi, permettre aux enfants de s'épanouir au sein d'un groupe, en acceptant les règles de vie qui garantissent la sécurité et la liberté de chacun. Le respect de l'autre et du matériel est notre impératif quels que soient les moments de la journée. Un adulte est toujours disponible pour écouter ou répondre à une interrogation. Nous instituons quelques règles simples de vie tous ensemble en début de séjour.

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*

## Vie Quotidienne

Un directeur, un animateur pour 8 enfants en moyenne dont une assistante sanitaire et un surveillant de baignade. La péniche est conduite et manœuvrée par deux membres d'équipage : Paul, capitaine et Aurélie, responsable de bord. Le Canal du Midi n'a plus de secret pour eux. Ils feront partager leur savoir avec passion et guideront le groupe tout au long du séjour. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

**Alimentation :** Les repas seront à base de produits frais et locaux. Ils seront préparés à bord, par la responsable de bord qui est aussi cuisinière, avec l'aide des enfants qui le souhaitent. Chacun pourra lui donner un petit coup de main et ainsi mettre ses connaissances et compétences au service du groupe. Les enfants peuvent amener leurs propres recettes de cuisine afin d'en faire profiter les copains du séjour. Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

**Linge :** Chaque enfant aura la responsabilité de ses affaires. Il aura la possibilité de laver le petit linge à la main à terre (lessive fournie). Il faut prévoir des vêtements solides, peu fragiles et faciles à laver. Il est important de bien marquer les vêtements au nom de votre enfant ! Pour les baignades en piscine, obligation d'avoir un slip de bain, pas de caleçon. Il est impératif de fournir à votre enfant une paire de baskets confortables et un petit sac à dos pour qu'il puisse porter ses affaires lors des sorties (eau, crème solaire, lunettes...).



## Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

## Relations Parents/ Enfants

**Courrier** : Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse.

**Téléphone** : Il s'agit d'un séjour itinérant. Il sera impossible de joindre les enfants sur le téléphone portable du directeur qui vous sera adressé avec la convocation. Des rendez-vous téléphoniques seront fixés tous les deux jours de 18h00 à 20h00 avec les parents, sur son portable. Attention tout de même pour les jeunes enfants à ne pas téléphoner trop régulièrement car l'expérience montre que les appels trop nombreux rendent plus difficile l'immersion de l'enfant dans le séjour. Préférez plutôt une conversation sur ce qu'il vit plutôt que ce dont il est éloigné (maison, famille...).

**E-mail** : Vous pouvez correspondre avec votre enfant par mail à l'adresse suivante : [croisieres.occitanes@gmail.com](mailto:croisieres.occitanes@gmail.com)

**Internet** : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

## Argent de poche

Une somme de 10 € à 20 € par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ.

## Objets de valeur

Les objets de valeurs tels que le téléphone portable, lecteur MP3, console de jeux, appareil photo numérique, vêtements de marque... sont **déconseillés pendant le séjour**. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

**ATTENTION !** Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre rencontre, frais de retour à votre charge...

## Assurance

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

## Transports

Le voyage a lieu en train jusqu'à la gare d'Agde et repart de Narbonne ou inversement en fonction du séjour.

Les enfants se rendent ensuite à la péniche à pied sans les valises qui seront acheminées par un véhicule.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.



A remettre le jour du départ

**MEMO**

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

**Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances  
Pour Tous !**



Nom et Prénom de l'enfant : .....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLOS	7				
PULL ou SWEET dont <b>1Chaud</b>	3				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
PANTALON	3				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIP, CULOTTE ou CALECON	7				
PAIRE DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	1				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
BLOUSON	1				
CHAUSSENS	1 paire				
BASKETS	1				
GOURDE	1				
SAC A LINGE	1				
SERVIETTE DE TABLE	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

**Conditions générales de vente / RAPPEL : DOMMAGE DES BIENS DE L'ASSURE** (Avec une franchise de 10% des dommages avec un minimum de 37,50€ ) En tout état de cause, le montant total assuré par enfant ne pourra pas dépasser 110 €. **Tout objet de valeur et non obligatoire pour le séjour** (par exemple, téléphone portable, console, bijoux, etc...) **reste sous la responsabilité totale et entière de leur propriétaire. Il ne pourra en aucun cas être pris en charge par l'assurance pour quelque motif que ce soit : perte, dégradation, vol, etc...**

**LES OBJETS DE VALEUR sont déconseillés** (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux ...) **Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.**

